



VINCENT DELAHAYE

SÉNATEUR DE L'ESSONNE
LIBRE & INDÉPENDANT

@v_delahaye



| News Sénat - juillet 2025 |

L'épopée massicoise !

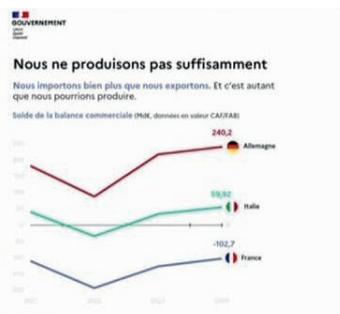


Lors de la soirée du 18 juin dernier, vous m'avez fait l'honneur d'être nombreux à venir fêter l'élection de la liste Massy Pour Vous en 1995, ainsi qu'à assister à la présentation de mon nouveau livre J'aime Massy ! Tous les exemplaires ont été vendus le soir même, et une première séance de dédicaces a eu lieu début juillet. Pour celles et ceux qui n'auraient pas pu obtenir leur exemplaire ce soir-là, sachez qu'une nouvelle impression vient d'être réalisée et qu'une autre séance de dédicaces sera organisée à la rentrée. Quand on aime Massy on ne compte pas !

Pour le réserver, adressez-nous un mail à contact@vincentdelahaye.com

Les intentions de François Bayrou sont bonnes : seront-elles suivies d'effet ?

Le plan de François Bayrou pour réduire le déficit est courageux (c'est déjà une grande qualité) mais il ne s'attaque pas véritablement au cœur du problème. Le chef du Gouvernement prévoit 29 milliards d'euros d'augmentation des dépenses en 2026. Si le déficit est un peu réduit, la France continuera d'emprunter massivement, creusant encore et toujours plus sa dette. Les réductions de dépenses publiques restent insuffisantes, tandis que l'augmentation du budget de la Défense (+3,5 milliards d'euros) se fait sans réduction d'autres budgets. L'absence de réformes structurelles, comme une refonte profonde du système administratif ou des aides sociales, limite l'impact du plan. La suppression de seulement 3 000 postes dans la fonction publique est dérisoire. Par ailleurs, le silence sur le coût de l'immigration est révélateur du tabou qui recouvre encore cette question. On ne réduit pas les dépenses (on limite leur hausse) et on augmente encore les impôts ! Beaucoup d'économies pourraient être réalisées avant de penser à augmenter les impôts. Nous pourrions par exemple proposer une prime, plafonnée mais suffisamment élevée, aux fonctionnaires d'État qui trouvent eux-mêmes des pistes d'économies. Il serait également possible de diminuer de moitié les dépenses « protocolaires », de réduire certaines aides comme l'apprentissage, de supprimer certains organismes inutiles... Je vous présenterai un nouveau livre sur le sujet à la rentrée : « Des économies en veux-tu, en voilà » ! Que François Bayrou m'appelle. En l'état, le débat sur les jours fériés va occuper l'été et l'opposition censurera sûrement le Gouvernement à la rentrée ou à l'automne. Ensuite, je vous le dis avec toute la gravité que cela requiert, c'est le FMI qui pourrait prendre le contrôle et nous imposer des mesures drastiques ! On ne pourra s'en prendre qu'à nous-mêmes. Avec l'augmentation des taux d'intérêt c'est bientôt la totalité de l'impôt sur le revenu des Français qui servira à payer les intérêts de notre dette et seulement les intérêts ! C'était hier qu'il fallait agir et c'est maintenant qu'il faut avoir le courage de faire de vraies économies sur le budget de l'État car demain ce ne seront plus 40, ni même 80 milliards qu'il faudra trouver, ce seront plus de 100 milliards par an. Si vous trouvez aussi que la situation est grave, ce n'est malheureusement que le début.



Programmation de l'énergie : le Sénat apporte sa pierre



Le projet de Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3) a suscité une vive contestation au Sénat, où nous étions plus de 160 sénateurs à dénoncer une démarche « autoritaire » par décret du Gouvernement. Entre-temps, le sujet sous forme de Proposition de Loi a été inscrit à l'ordre du jour, et l'Assemblée nationale a voté un amendement instaurant un moratoire sur les énergies renouvelables, avant de rejeter le texte dans sa globalité. De retour au Sénat, nous avons tenté de trouver un consensus pour assurer l'avenir énergétique de notre pays. Le texte encourage le nucléaire et prévoit de continuer à soutenir les énergies renouvelables intermittentes. Les éoliennes offshore me paraissent être une fausse bonne idée : 10 milliards d'euros

supplémentaires par an sur la facture d'électricité, alors que nous produisons déjà suffisamment d'énergie nucléaire décarbonée. Les débats nous ont tout de même permis de souligner la nécessité de développer les réacteurs de 4e génération. J'ai obtenu le vote d'un amendement qui consacre le caractère stratégique de nos déchets nucléaires, désormais considérés comme une matière première, car indispensables au fonctionnement des futurs réacteurs. Plus de 1000 ans de combustible sont déjà présents sur notre sol : de quoi assurer la prospérité de notre pays. Je regrette cependant que le Sénat n'ait pas adopté un autre amendement prévoyant la mise en place d'une étude d'impact en bonne et due forme, afin de permettre des décisions éclairées. La conclusion ? L'avenir de cette proposition de loi reste totalement incertain et elle pourrait ne pas être adoptée à l'Assemblée nationale. Tout ça pour ça, alors que le sujet est vital pour les générations futures.

Comité de suivi des études RTE : presque une étude d'impact !



particulier ceux menés dans le cadre de la commission d'enquête sur l'électricité dont j'étais le rapporteur. En tant que membre du comité de suivi, j'espère que nos propositions seront entendues. Cette actualisation par RTE constitue une étape concrète vers une meilleure anticipation des scénarios énergétiques. Elle offre des éléments factuels indispensables au débat démocratique sur l'avenir énergétique du pays. Il s'agit, dans les faits, d'une forme d'étude d'impact, que j'avais personnellement tenté d'obtenir par voie d'amendement lors de l'examen du texte sur la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE3). Cette initiative de RTE en reprend néanmoins l'esprit : éclairer les choix publics par des données et des scénarios cohérents, afin d'éviter les décisions idéologiquement influencées.

RTE (Réseau de Transport d'Électricité) va actualiser ses prévisions concernant l'évolution du mix énergétique français à l'horizon 2050. Cette mise à jour répond aux recommandations formulées lors des travaux parlementaires, en

La nécessaire réforme de l'Aide Médicale d'État



Comme vous le savez je travaille sur l'Aide Médicale d'État (AME), un dispositif qui, s'il incarne une tradition d'accueil humanitaire, voit aujourd'hui ses limites budgétaires atteintes. En dix ans, le nombre de bénéficiaires a doublé pour atteindre 465 000 personnes, et le coût atteint 1,4 milliard par an. Face à cette dérive incontrôlée, je propose une réforme ciblée : recentrer l'AME sur les soins urgents et préventifs, introduire des autorisations préalables pour certains soins programmés et exclure les personnes représentant une menace à l'ordre public. Il ne s'agit pas de renier notre devoir d'humanité, mais d'assurer la pérennité d'un dispositif devenu trop généreux au regard des contraintes financières actuelles.



Retrouvez mon interview chez Sud Radio



Et l'article de Public Sénat

Bien fidèlement
Vincent